

**Depuis le retour de l'armée impériale, en décembre 1918, nous avons vu se former deux groupes différents au sein du corps des officiers : d'une part, les modérés, hésitant à heurter de front le gouvernement républicain, préférant temporiser, cherchant à éluder un conflit dont l'issue risquerait d'anéantir ce qui subsiste de leur autorité, mesurant à sa juste valeur la profondeur des remous qui agitent le pays ; de l'autre, les ultras, turbulents, partisans de la manière forte, pressés d'en finir par une action d'éclat qui portera le coup de grâce à la République et nullement conscients de l'ampleur des transformations subies par l'Allemagne depuis l'écroulement de l'Empire.**

Ce qui distingue les membres de ces deux clans, ce n'est pas une idéologie précise mais une différence de tempérament. Sans doute vouent-ils une haine égale au communisme et à la démocratie, mais ils sont divisés sur des questions de tactique. Les modérés préconisent une guerre d'usure qui aboutira à la prise de possession légale du pouvoir *par le dedans* ; les ultras accordent leur préférence à l'esprit offensif qui permettra, par une série de coups de force, de procéder à la conquête du pouvoir *par le dehors*. Hindenburg et Groener sont les porte-paroles des uns ; Ludendorff et Lüttwitz servent de pôle d'attraction aux autres.

Tout au long de la première et de la deuxième révolution, ces deux tendances se sont affrontées au sein du Grand État-Major et l'ont emporté alternativement, tandis que grandissait le spectre d'une scission redoutée. A présent, la rupture est consommée. Entraînés par leur impatience, les ultras ont tenté leur chance — et ils ont perdu la partie. En obligeant Lüttwitz à abandonner son commandement, l'échec du coup d'État de mars 1920 a consacré le triomphe des modérés.

Car en pratiquant des coupes sombres dans la Reichswehr provisoire, von Seeckt ne cherche pas seulement à grouper autour de lui « les meilleurs d'entre les meilleurs ». Il a une conception très précise du rôle de l'officier dans l'État et ne veut s'entourer que d'éléments dont il soit sûr. Au dernier moment, Lüttwitz a été débordé par ses propres troupes et le chef de la *Heeresleitung* ne veut pas s'exposer à la même surprise : encore un putsch manqué, et c'en sera fait de l'armée allemande. Il n'y a pas de place, dans la *Reichswehr* nouvelle, pour les tempéraments impulsifs ou les aventuriers. Les **Pabst**, les **Rosbach**, les **Ehrhardt** en sont impitoyablement bannis.

Sans doute le Traité de paix oblige-t-il von Seeckt à ne conserver que 100.000 hommes sur 350.000. Mais il le laisse libre de les choisir comme il l'entend. Or son choix suit presque exactement le clivage qui sépare, depuis 1918, les modérés des ultras. **Désormais, le corps des officiers se trouve scindé en deux : d'un côté, l'armée régulière, les représentants officiels de la tradition militaire allemande, les « élus » qui serviront de cadre et d'exemple à la nation ; de l'autre, les « réprouvés », les condottieri et les hommes de main, toujours liés à leurs camarades par des liens qu'aucune disposition légale ne saurait briser, mais que leurs camarades plus heureux feignent souvent d'ignorer, et qui doivent accepter cette humiliation en silence.**

Sans doute, les officiers de la *Reichswehr* connaissent-ils, eux aussi, des épreuves pénibles. Ils sont souvent en butte aux injures d'une population hostile et doivent servir sous les couleurs noir-rouge-or de la République qu'ils haïssent. Mais ils s'en consolent en regardant flotter les anciens drapeaux prussiens, à l'heure de la relève de la garde, quand leurs régiments, marchant au pas de parade, remontent l'*Unter den Linden* au son des fifres et des tambours.

**✘ Combien moins enviable, en revanche, est le sort de leurs anciens compagnons d'armes, qui n'avaient d'autre patrie que leurs bataillons dissous ! Vont-ils se résigner à leur sort et**

**disparaître, absorbés par la vie civile ? Pas tous, loin de là. « J'ai quitté l'uniforme, écrit l'un d'eux à Rudolf Mann, mais je reste soldat quoi qu'il advienne. » Un autre se laisse arracher cet aveu significatif : « J'ai cherché à apprendre un métier. J'ai accepté les travaux les plus durs. J'ai tout fait pour oublier la vie militaire. C'est impossible. Quand on a ça dans le sang, on ne peut plus faire autre chose. »** Lorsque l'armée impériale s'était volatilisée dans cette fournaise chauffée à blanc qu'était l'Allemagne révolutionnaire, les corps francs s'étaient constitués spontanément autour de quelques chefs résolus. Ils avaient pris eux-mêmes l'initiative de l'action, décidés à périr plutôt que de subir.

A présent, le même phénomène se reproduit une seconde fois mais dans un cadre différent. Incapables de se réadapter à la vie civile, les anciens volontaires d'Ehrhardt, de Bischoff et de Rossbach vont se grouper dans les innombrables formations illégales qui continueront à graviter autour de la Reichswehr : **Heimwehren** et **Selbstschütze**, ligues clandestines et associations secrètes, sans cesse dissoutes et toujours reformées, mystérieuses et insaisissables, dissimulant des dépôts d'armes dans des fermes isolées et entretenant dans le pays une atmosphère de fièvre, d'inquiétude et de meurtre. Dans la patrie classique des complots et des conjurations, les sociétés secrètes vont proliférer à l'infini. Renouvelant les exploits de la **Sainte-Vehme**, leurs membres trameront dans l'ombre leurs coups de main et leurs attentats, convaincus qu'ils n'ont pas à obéir aux lois, puisqu'ils ne reconnaissent pas le régime qui les a institués.

D'autres préféreront quitter l'Allemagne et s'expatrier. Ils iront à travers le monde, en Autriche et en Irlande, au Japon et en Bolivie, en Mandchourie et dans le Riff. On les rencontrera partout où se préparent des soulèvements, partout où l'on a besoin d'instructeurs et de soldats perdus. Tels les vestiges de quelque gigantesque naufrage, on retrouvera leurs corps consumés par la fièvre ou déchiquetés par les balles dans les marais du Chaco, au pied de la muraille de Chine ou dans les sables africains.

Quant aux relations qui peuvent exister entre la Reichswehr et les associations secrètes, celles-ci sont très malaisées à définir car elles varient suivant les cas et, dès qu'on s'efforce de préciser leur nature, on se heurte à une série d'obstacles — écrans de silence et polémiques passionnées, démentis officiels et témoignages contradictoires — qui ne facilitent guère la recherche de la vérité. D'une façon générale, il faut garder présent à l'esprit le fait que, sur les 40.000 officiers de la Reichswehr provisoire, seuls 4.000 ont trouvé place dans la Reichswehr de métier. Pour ces derniers, les officiers licenciés ne sont pas seulement des exaltés, qui ont gravement compromis l'armée au moment du *putsch* de Kapp : ce sont des rivaux qui jalouent leur place et n'hésiteraient pas à la prendre si on la leur offrait. Il s'agit donc de n'avoir avec eux que des relations espacées et — surtout — d'éviter toute collusion qui prendrait des allures de complicité.

Cependant, les officiers de la Reichswehr ne renient pas pour autant leurs anciens compagnons d'armes. Le but auquel ils travaillent n'est-il pas identique ? Tout en conservant les distances, ils les approuvent au fond d'eux-mêmes. Eux qui sont assermentés à la Constitution, ils leur savent gré d'aller hardiment de l'avant, de les débarrasser de leurs adversaires les plus gênants, de déblayer le terrain où ils s'installeront un jour. La plupart du temps, la Reichswehr ignore les auteurs des attentats politiques et, lorsqu'elle les connaît, elle ne les dénonce pas. C'est à la police de les découvrir, aux tribunaux de les juger. Quand un meurtre aura été commis, la Reichswehr fermera les yeux.

Très différente, en revanche, est l'attitude des membres des associations *illégales* à l'égard des officiers de la Reichswehr. Tout en enviant leur situation, ils les méprisent en secret. Ils ont, pour eux, le sentiment

du loup envers le chien de la fable. Pour leur part, ils ont tout sacrifié au triomphe de leur cause : sécurité, foyer, et même l'honneur. Mais eux, du moins, ne portent pas le collier de la République et leur fanatisme se nourrit d'une sombre exaltation. Ils sont les instruments d'un avenir qu'ils appellent de tous leurs vœux mais dont ils ignorent encore comment il se réalisera. A l'heure où leur courage fléchit et où leur conscience se cabre, ils se bornent à répéter tout bas la formule rédemptrice : « *Nous ne sommes pas des assassins, nous sommes des justiciers !* »

✘ A partir de mars 1920, l'armée allemande prend l'aspect d'un fleuve qui se divise en deux bras : d'un côté l'armée légale, c'est-à-dire la Reichswehr ; de l'autre, l'ensemble des formations illégales ou secrètes.

En gros, ces formations peuvent se répartir en trois groupes caractérisés par leur degré croissant d'illégalité. Les premières sont ouvertement constituées et dépendent de certains organismes du gouvernement. Les dernières vivent en marge de la loi et leur existence est entourée d'un halo de mystère. En passant des unes aux autres, on a l'impression de s'enfoncer au cœur d'une forêt vierge. Les lisières de la forêt sont encore claires et aérées. Mais plus on avance, et plus la végétation devient touffue. Les arbres et les lianes ont tôt fait de cacher le ciel. Pour finir, la piste se perd dans les ténèbres de la jungle...

Le premier groupe se compose des gardes civiques, des Engagés temporaires, des Troupes de secours techniques et des Gardes d'habitants.

Lorsque les Alliés eurent imposé à l'Allemagne de ramener son armée à 100.000 hommes, les autorités du Reich crurent pouvoir tourner la difficulté en créant divers systèmes de milices en marge de la Reichswehr.

Les premières d'entre elles furent les Gardes civiques, ou **Volkswehren**, chargées d'assurer la surveillance des casernes et la police des villes. Ces Gardes civiques conservaient un caractère local et ne devaient pas être employées en dehors de leurs garnisons. C'est en cela seulement qu'elles se distinguaient de la Reichswehr, dont elles conservaient, par ailleurs, l'armement, la structure, la solde et la discipline. Elles portaient au col, au lieu d'un numéro d'ordre, l'écusson de la ville où elles étaient casernées.

Aux Gardes civiques, de caractère strictement défensif, les autorités du Reich adjoignirent bientôt une milice offensive : les Engagés temporaires, ou **Zeitfreiwilligen**, composée de soldats engagés pour une durée de trois mois. Ces troupes étaient destinées à renforcer la Reichswehr en cas de troubles sociaux et à venir grossir ses effectifs, soit en tant que formations complémentaires, soit en s'incorporant directement à ses unités.

Concurremment avec les Engagés volontaires, le Reich constitua des troupes de secours techniques, ou **Technische Nothilfe**, composées d'ingénieurs, de chimistes, d'étudiants des grandes écoles, de contremaîtres et d'ouvriers volontaires. Destinées à parer aux occupations d'usines, pratiquées par les **Spartakistes**, leur mission consistait à assurer, en cas de grève, la marche des services indispensables à la vie de la nation : eau, gaz, électricité, transports, etc. Placées sous le commandement d'un corps d'ingénieurs, les troupes de secours techniques étaient directement rattachées au ministère de la Reichswehr.

Enfin, des Gardes d'habitants, ou **Einwohnerwehren**, avaient été instaurées dans toutes les communes d'Allemagne, en vertu d'une ordonnance du 25 avril 1919. Rattachées elles aussi au ministère de la Reichswehr, les *Einwohnerwehren* avaient pris rapidement une grande extension. Militaires quant à leurs cadres, mais civiles quant à leurs effectifs, ces milices bourgeoises étaient destinées à veiller sur la sécurité publique dans les villages et dans les villes. Recrutées par l'entremise des commandants de place, encadrées d'officiers ou de sous-officiers qui s'étaient distingués au front, leur armement consistait en carabines et en fusils, en pistolets et en mitrailleuses. Un ceinturon avec un sabre ou un bâton, un casque d'acier, une musette et une gourde, deux bandes de pansement et un brassard spécial, constituait leur équipement.

✘ Les articles 177 et 178 du traité de Versailles ayant interdit toutes les organisations armées en dehors de la Reichswehr et de la police des États, les autorités du Reich enlevèrent les Gardes d'habitants au ministère de la Reichswehr pour les rattacher au ministère de l'Intérieur, où elles passèrent sous les ordres d'un Commissaire civil. Mais leur armement resta le même et le décret spécifia que les Gardes d'habitants, une fois mobilisées, pourraient repasser immédiatement sous le commandement des autorités militaires.

Dès le 1er décembre 1919, les Alliés se virent obligés d'intervenir pour demander la dissolution de ces formations qui constituaient de véritables réserves instruites, où l'État-Major n'aurait eu qu'à puiser, en cas de mobilisation.

« *Tout en protestant, écrit le général Nollet, le gouvernement [du Reich] transmet aux divers États les injonctions des Alliés. Il les invita même à supprimer les Einwohnerwehren, sauf à leur substituer telles autres organisations de protection qu'ils jugeraient à propos, sous réserve que la création de ces dernières ne pût faire conclure à une violation du Traité. La plupart des États entrèrent dans la voie qui leur était indiquée. Ils s'évertuèrent à trouver un compromis entre les exigences des Alliés et les vœux de leurs populations. Seules, la Prusse-Orientale et la Bavière se refusèrent catégoriquement à composer* », — la Prusse-Orientale parce qu'elle se sentait menacée par une invasion de l'armée soviétique, la Bavière parce qu'à la suite du putsch de Kapp, elle était devenue le refuge de toutes les forces réactionnaires du Reich et que l'*Einwohnerwehr* bavaroise, issue de l'**Orgesch**, était un des piliers du gouvernement de von Kahr.

A partir de ce moment, la discussion entre les Alliés et le gouvernement allemand prit un tour plus aigre.

Afin de couper court aux récriminations de Berlin, les Alliés, réunis à la conférence de Boulogne, exigèrent purement et simplement la dissolution de toutes les Gardes d'habitants existantes avant le 1er janvier 1921, faute de quoi ils procéderaient à l'occupation d'une nouvelle partie du territoire allemand.

Effrayé par cette perspective, le Reich promulgua une loi « Sur le désarmement des populations civiles » (8 août 1920), suivie, le 22 mars 1921, d'une seconde loi « Sur l'exécution des articles 177 et 178 du Traité », mais la Bavière n'en persista pas moins dans son refus. Bravant à la fois les Alliés et les autorités d'Empire, le Cabinet de Munich répondit que les *Einwohnerwehren* ne tombaient pas sous le coup des paragraphes invoqués, et qu'elles subsisteraient, en Bavière, sous leur forme actuelle, **car la défense de la patrie était un devoir moral, supérieur à toute obligation politique.**

Irrités par cette résistance obstinée, les Alliés, réunis à Londres, adressèrent, le 5 mai 1921, un nouvel ultimatum au Reich, le sommant de dissoudre toutes les troupes d'autodéfense avant le 30 juin 1921,

faute de quoi les sanctions prévues seraient immédiatement appliquées.

Du coup la situation devint franchement mauvaise. Les États allemands conjurèrent le gouvernement bavarois de céder afin de ne pas envenimer la discussion entre le gouvernement du Reich et les Alliés et ne pas exposer le pays à des représailles. Pris entre les dangers d'une scission et d'une seconde action exécutive de la Reichswehr, le gouvernement bavarois finit par se soumettre. Il décréta la dissolution de l'*Einwohnerwehr*. Celle-ci ne disparut d'ailleurs pas complètement : la plupart de ses membres se regroupèrent dans des associations illégales, notamment dans le corps franc Oberland.


Venons-en à présent au deuxième groupe, qui comprend l'ensemble des *associations illégales* : **Rossbach, Oberland, Aulock, Heydebreck, Hubertus, Arnim, Schmidt**, etc. L'activité de ces corps francs forme un des épisodes les plus curieux de cette époque et rien ne saurait en donner une image plus saisissante que de suivre, pas à pas, la vie d'un de ces groupements.

En décembre 1918, le jeune lieutenant **Gerhard Rossbach**, du 175<sup>e</sup> régiment d'artillerie, constitue de sa propre autorité une compagnie de *Grenzschutz*, qui prend bientôt le nom de Section d'Assaut des volontaires de Rossbach (***Freiwillige Sturmabteilung Rossbach***). C'est, à cette époque, un détachement de cent quatre-vingts hommes, où toutes les armes sont représentées. Le 29 janvier 1919, les volontaires de Rossbach s'emparent de la ville de Culmsee, en Prusse-Occidentale, occupée à cette époque par des milices polonaises. A la suite de ce coup de main audacieux, la Section d'Assaut est incorporée à la Reichswehr provisoire, sous le nom de 37<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs (***Reichswehr Jägerbataillon 37***).

Le 28 juillet 1919, le Traité de paix est signé. Indigné par ce qu'il appelle la « *capitulation honteuse du gouvernement de Weimar* », Rossbach déchire ses insignes et se donne un nouveau drapeau : deux bandes transversales en argent, surmontées d'un grand « **R** » brodé, sur fond noir. Puis il fait prêter serment à ses hommes et déclare : « *A partir de ce jour, le bataillon est assermenté.* »

Malgré la défense formelle des autorités du Reich, Rossbach décide d'aller rejoindre la **Division de Fer**, qui lutte devant Riga sous les ordres de **Bermond-Awaloff**. Au moment où il s'apprête à pénétrer en Lituanie, dans la nuit du 30 octobre 1919, il reçoit la visite d'un émissaire du général von Seeckt, le major Hess, qui lui notifie l'interdiction de quitter le territoire du Reich.

— *Nous ne céderons qu'à la force*, répond Rossbach, qui fonce à travers la frontière avec armes et bagages, entraînant à sa suite une partie des troupes venues pour l'arrêter.

 Les effectifs du corps s'élèvent à ce moment à 1500 hommes. Le 7 novembre, Rossbach arrive à Mitau, où il apprend que les troupes allemandes battent partout en retraite. Bondissant en avant, Rossbach se précipite sur Thorensberg, où il réussit à délivrer un bataillon de la Division de Fer, encerclé par les Lettons. Mais le repli s'accroît et Rossbach est obligé de suivre le mouvement. Au début de décembre, les volontaires de la Baltique évacuent la Courlande. Le 12, Rossbach rentre en Allemagne, où il est inculpé de désertion, et sa troupe exclue de l'armée pour insubordination. Mais Rossbach refuse de laisser dissoudre son bataillon. Il fait paraître une annonce dans les journaux, offrant ses services aux particuliers qui voudraient l'employer dans un but d'intérêt national. Les milieux qui préparent le putsch de Kapp — peut-être l'Union nationale — lui fournissent des subsides pour lui permettre de survivre.

En mars 1920, le *putsch* de Kapp se déclenche. Appelé à Berlin par le général von Lettow-Vorbeck, le

corps franc de Rossbach est réintégré dans la Reichswehr sous son ancienne dénomination. Un mois plus tard, le putsch ayant échoué, le bataillon Rossbach est dissous pour la seconde fois. Mais, comme en 1919, ses membres refusent de se disperser. D'accord avec la Ligue agraire poméranienne (**Pommersche Landbund**), le bataillon se transforme en Communauté de travail ou **Arbeitsgemeinschaft**. Les armes, déposées à Gilstrow lors de la dissolution du corps, lui sont envoyées en Poméranie sous la désignation de pièces détachées.

**Cette Communauté de travail est une organisation semi-militaire, semi-agricole, du genre de celles que von der Goltz se proposait d'installer dans les Pays Baltes. Ses membres sont hébergés chez de grands propriétaires terriens, dont ils cultivent les domaines en attendant de reprendre les armes.**

Ce moment ne tarde guère. Au printemps de 1921, Rossbach rassemble ses volontaires pour les mener en Haute-Silésie. Le corps compte alors quatre mille hommes environ. En 48 heures, deux régiments et une compagnie de cyclistes sont sur pied. Le corps comprend en outre des sections d'autos et de camions, qui transportent le service sanitaire, la clique et les bagages. Pendant plus de trois mois, les volontaires de Rossbach se battent contre les Polonais, en liaison avec les corps francs Oberland, Aulock, Schmidt et Heydebreck.

En juillet 1921 un armistice est conclu par le général Hofer, et les troupes d'autoprotection sont dissoutes en Haute-Silésie. Elles doivent remettre leurs armes à la Commission de désarmement mais parviennent à les dissimuler dans des fermes et des châteaux. Échappant au contrôle de la police, les formations de Rossbach rentrent en Poméranie où elles reprennent leur ancienne activité au sein de l'*Arbeitsgemeinschaft*. Leurs armes les y rejoignent quelques semaines plus tard.

Mais, entre-temps, la Communauté de travail a été interdite, en vertu de la loi sur l'application des articles 177 et 178 du traité de Versailles (22 mars 1921). Cette mesure est renforcée, le 24 novembre 1921, par un décret prescrivant la dissolution des corps francs illégaux dans tout le Reich (et notamment Rossbach, Oberland, Heydebreck, Hubertus et Aulock).

Rossbach transforme alors sa Communauté de travail en Mutuelle d'épargne, ou **Sparvereinigung**, dont le centre est à Kalsow, dans le Mecklembourg, et les bureaux à Berlin-Wannsee 2. Arrêté le 11 novembre 1922, pour complot contre la sûreté de l'État, Rossbach est relâché quelques jours plus tard. Le 16 novembre, un décret du ministre Severing interdit la Mutuelle. Le 18, Rossbach fonde l'Union pour la formation agricole (**Verein für Landwirtschaftliche Berufsbildung**). Le 24, un nouveau décret de Severing interdit l'Union pour la formation agricole.

Dans cette lutte acharnée contre les pouvoirs publics, Rossbach ne se décourage pas. « *Je fonderai des associations, déclare-t-il, plus vite que les autorités ne pourront les dissoudre.* » En décembre 1922 il est à Munich, où il célèbre le quatrième anniversaire de la constitution de son corps franc. Tous les anciens Baltes résidant en Bavière — ils sont près de 150 — sont conviés à la cérémonie. Ils y viennent avec leurs insignes et leurs brassards. La plupart portent l'uniforme sous leurs manteaux civils.

Rossbach entre alors au parti National-Socialiste, dont il devient le délégué dans le Mecklembourg. Il y organise des Unions de Jeunesses sportives ou **Turnerschaften**. Arrêté une deuxième fois en octobre 1923, Rossbach réussit à gagner Munich où il prend une part active au putsch du 9 novembre. Après l'échec de ce coup d'État, il se réfugie à Vienne où les autorités autrichiennes lui accordent le permis de

séjour.



**L'histoire du corps franc Oberland présente une grande analogie avec celle du bataillon Rossbach**, à cela près que cette formation n'a jamais fait partie de la Reichswehr provisoire : elle est issue de l'*Einwohnerwehr* bavaroise.

Appelé dès l'automne de 1920 par la section silésienne de l'**Orgesch**, le corps franc Oberland est un des premiers à se rendre en Haute-Silésie. Les convois d'armes passent d'abord par la Saxe ; puis, quand le gouvernement saxon s'y oppose, par Berlin. Le corps prend une part active à tous les combats contre les Polonais. Lorsqu'en juillet 1921, les troupes doivent évacuer la région soumise au plébiscite, la Commission de contrôle exige qu'elles déposent leurs armes avant de partir. L'opération doit avoir lieu à Leobschütz, le 9 juillet. Mais les chefs du corps franc Oberland ne remettent aux officiers de contrôle qu'une masse de fusils brisés et de mitrailleuses hors d'usage.

Une moitié du corps franc se réfugie en Bavière. L'autre, restée en Silésie, se transforme en colonie agricole. En décembre 1921, la Commission de contrôle exige la dissolution de toutes les **Arbeitsgemeinschaften** installées en Silésie. Celles-ci protestent énergiquement et refusent de se disperser, malgré les injonctions réitérées du gouvernement de Berlin. C'est seulement en février 1922 que l'État-Major du corps franc se décide à faire rentrer ses derniers hommes en Bavière. En 1923, le gouvernement bavarois, pressé par les autorités du Reich, donne l'ordre au corps franc Oberland de se dissoudre définitivement. Ses membres se regroupent alors dans l'Union Oberland, puis dans l'association **Treu-Oberland** et dans le **Blücherbund**.

**Le corps franc Aulock connaît une destinée semblable.** Formé au début de 1919 par le chef d'escadron Aulock, de l'ancien 4<sup>e</sup> régiment des Hussards bruns, nous le retrouvons en Haute-Silésie, où il combat aux côtés de Rossbach et d'Oberland. Après l'armistice de juillet 1921, Il se transforme, lui aussi, en communauté de travail et s'installe dans le Riesengebirge où ses hommes se livrent à des travaux forestiers. Les autorités du Reich lui ordonnent de se dissoudre, mais les soldats menacent de se défendre par les armes si l'on touche à leur association. Décimé par les combats meurtriers auxquels il a pris part, le corps franc Aulock ne compte plus que 800 hommes au début de 1922. Aussi finit-il par disparaître, faute de moyens financiers, de même qu'un grand nombre d'autres petits corps francs, telles les formations Arnim, Heydebreck, Hubertus, etc.

Le chemin que nous avons suivi, nous a menés des *Einwohnerwehren* aux corps francs illégaux, et des corps francs illégaux aux communautés de travail. A présent nous pénétrons au cœur de la forêt. Car après leur dislocation, **corps francs illégaux et communautés de travail** s'émiettent à leur tour en associations rigoureusement secrètes. Composées en majeure partie d'anciens officiers et d'étudiants, celles-ci conservent, suivant leur origine, un caractère militaire plus ou moins accusé. Insaisissables et protéiformes, pourvues de ramifications aussi nombreuses que ténues, elles changent constamment d'aspect, de résidence et même de nom, soit pour échapper aux investigations de la police, soit pour éliminer ceux d'entre leurs membres qui leur paraissent suspects. Comme pour les corps francs de 1919, il ne peut être question d'en donner ici une liste complète. Bornons-nous à en énumérer quelques-unes :

- A Berlin et dans le Brandebourg : le **Bismarckbund**, le **Selbstschutz-Charlottenburg**, le

**Sportklub-Olympia**, du général von Heeringen, dont plusieurs chefs seront inculpés de complot contre la sûreté de l'État, à la suite d'une perquisition dans les locaux du club ; le **Bund der Aufrechten** dont les dirigeants sont le général von Stein, ancien ministre de la Guerre de Prusse, le comte Westarp et le prince Oscar de Hohenzollern ; le **Bund für Freiheit und Ordnung**, etc.

- A Hambourg et à Altona : la **Wehrkraft-Hamburg**, l'association **Lücke**, fondée par l'industriel du même nom, le **Bund der Niederdeutschen**, qui possède plusieurs dépôts d'armes clandestins, le **Jungdeutscher-Bund**, dont le chef est l'amiral von Scheer.
- En Prusse-Orientale, les associations sont particulièrement nombreuses. On y trouve : la **Tatbereitschaft** (à Königsberg), composée en majeure partie d'élèves des écoles techniques ; la ligue **Graf Yorck von Wartenburg** (à Pillkallen), la ligue **Alt-Preussen** (à Kaukehmen), la ligue **JungPreussen** (à Ragnitz), la ligue **Neu-Preussen** (à Gumbinnen), le **Königsberger Wander und Schutzverein**, la ligue **Preussen** (à Tilsit), la ligue **von Lützow** (à Budwethen), la ligue **von Schill** (à Lengwethen), etc.
- En Bavière : Le **Vikingbund**, qui groupe un grand nombre d'anciens volontaires de la brigade Ehrhardt, le **Blücherbund**, issu du corps franc Oberland après sa dissolution, l'**Andreas Hofer Bund**, l'**Arminius-Bund**, le **Roland-Bund**, le **Bund Frankenland**, etc.

Mentionnons encore un certain nombre d'associations de jeunes nationalistes, encadrées par d'anciens officiers d'active, qui s'efforcent de maintenir le culte de l'armée dans le milieu des écoles et des universités, telles le **Jungdeutscher-Orden** ou **Jungdo**, dont les membres sont répartis en groupes et en sections d'assaut, le **Germanen-Orden**, le **Deutscher Waffening**, la ligue **Adler und Falke** (Aigle et Faucon), à Fribourg-en-Brisgau, le **Deutschvölkischer Jugendbund**, à Rathenow-an-der-Havel, le Scharnhorst-Bund, le **Jugendbund Yorck von Wartenburg**, fondé par le lieutenant Ahlemann, la ligue **Jung-Deutschland**, fondée par le capitaine Wullenweber, le **Helmuth von Mücke Bund**, etc.

Ce foisonnement de groupes et d'associations de toutes sortes entraîne la désagrégation et l'émiettement des forces nationalistes. Peu à peu, les ligues oublient le but en vue duquel elles ont été créées, pour se jalouser et se combattre comme les factions du Moyen Age.

Tantôt c'est un chef qui a été insulté, ce qui entache l'honneur de l'association tout entière. Tantôt c'est le recrutement des adhérents qui provoque des querelles, car chaque association cherche à s'agrandir au détriment de ses rivales. Le plus souvent, les troubles naissent à la suite des mesures d'épuration qui excluent périodiquement des ligues un certain nombre d'individus initiés à leurs secrets. Ceux-ci, pour se venger, vont alors à la police et racontent tout ce qu'ils savent. Or, c'est là ce que les ligues redoutent par-dessus tout, car la plupart d'entre elles possèdent des dépôts d'armes clandestins qu'elles dissimulent jalousement aux autorités du Reich. Souvent, ces dépôts n'excèdent pas quelques caisses de cartouches et deux ou trois cents fusils « empruntés » aux unités de l'armée dissoute. C'est plutôt leur multiplicité qui les rend inquiétants. Mais les ligues y tiennent comme à un bien inestimable, car ces dépôts d'armes justifient leur existence et leur permettront de s'armer le jour — prochain peut-être — du « **grand soulèvement national** ». Et comme il y a de tout dans les associations secrètes, non seulement d'anciens officiers et des patriotes fervents, mais aussi des agents provocateurs et des repris de justice, les dénonciations sont fréquentes, et les représailles implacables.

✘ D'autant plus implacables que les associations secrètes, vivant en marge de la loi, ne peuvent en appeler aux tribunaux pour régler leurs différends. Elles doivent faire elles-mêmes leur propre justice. Malheur à ceux qui refusent d'obéir à leurs chefs, ou qui dénoncent des dépôts d'armes aux autorités civiles ! Condamnés par leurs camarades, ils seront exécutés par eux, au nom de la **Sainte-Vehme**. Ils disparaîtront un jour sans laisser de traces et on ne retrouvera leurs corps que beaucoup plus tard, éparpillés au coin d'un bois ou noyés dans un canal.

Ces mesures de répression entretiennent, au sein des ligues, une atmosphère de violence et de terreur perpétuelles. Traqué, espionné, poursuivi, chaque membre des associations secrètes sait que sa vie est constamment en danger et que, s'il échappe aux mailles de la police, il succombera peut-être à la vindicte de ses camarades. A force de vivre en dehors des lois, il ne tarde pas à se considérer au-dessus d'elles. « *Ces hommes, pour reprendre la formule de Georges Sorel, sont engagés dans une guerre qui doit se terminer par leur triomphe ou par leur esclavage, et le sentiment du sublime doit naître tout naturellement des conditions de la lutte* ».

Ce sentiment peut tremper leur volonté, mais il brouille leurs idées et les rend de moins en moins conscients du but qu'ils poursuivent. Enivrés par un orgueil chaque jour plus effréné, ils agissent sans plan d'ensemble et sans programme défini. « *S'enrôler en masse dans les corps de francs-tireurs, mourir en héros les armes à la main, voilà de quoi étaient capables les meilleurs représentants de la jeunesse allemande. Mais il aurait été vain d'attendre de cette jeunesse une participation à une politique réfléchie : elle ne possédait ni les capacités ni les moyens de faire triompher ses idées, d'ailleurs vagues et nébuleuses.* » Cette remarque de Constantin de Grunwald sur les corps francs de 1812, s'applique mot pour mot aux ligues de 1921.

Alors, un certain nombre de jeunes gens, pour la plupart des Baltes et des membres de l'ancienne brigade Ehrhardt, écœurés par les querelles intestines et l'impuissance des ligues, décident d'agir pour leur propre compte et de passer à l'action directe. Puisque la **Sainte-Vehme** supprime ceux qui trahissent les secrets de leurs associations, n'ordonne-t-elle pas, à bien plus forte raison, d'abattre ceux qui trahissent le Reich et que la presse nationaliste dénonce, jour après jour, comme les artisans du déshonneur allemand ? Sans doute certains chefs révolutionnaires ont-ils déjà été assassinés. Cependant Erzberger, Auer, Rathenau, Scheidemann vivent encore, et tant qu'ils sont vivants, l'Allemagne est en péril...

Sitôt ce principe admis, le contact s'établit de lui-même entre les conjurés. « *Dans les mois qui suivirent, écrit l'un d'eux, un filet résistant, invisible, élastique se forma, dont chaque maille réagissait, sitôt que dans un endroit quelconque un signal était donné. Nos hommes s'étaient infiltrés dans toutes les associations, dans tous les camps, dans tous les métiers. Une grande et unique volonté les animait. Ils agissaient avec cette certitude enivrante : à savoir que la situation étant partout la même, elle donnait partout naissance aux mêmes décisions.* »

Ces actes de terrorisme, fréquemment répétés, témoignent évidemment d'un mépris total de la vie humaine. « *C'est la guerre qui a ramené chez nous ces mœurs abominables !* » s'écrie le député démocrate Erkelenz, à la tribune du Reichstag. Mais les conjurés haussent les épaules devant ces cris d'indignation. N'ont-ils pas fait eux-mêmes abstraction de leur vie ? Et peut-on nommer paix, le spectacle qu'offre l'Allemagne, labourée par les émeutes et les coups d'État continuels ? Libre aux partis de gauche de mettre leur espoir dans les actions de masse. Pour les conjurés de droite, c'est l'individu qui fait l'histoire. Ils savent qu'il suffit de tuer ses chefs pour paralyser toute une armée.

Pourtant, malgré la certitude d'agir pour le bien de leur pays, ces réprouvés sont incapables de formuler le but qu'ils poursuivent. « *Lorsqu'on nous demandait : Que voulez-vous au juste ? Nous ne pouvions rien répondre, écrit Ernst von Salomon, parce que nous ne comprenions pas le sens de cette question et que, si nous avions tenté de nous expliquer, notre interlocuteur n'aurait pas compris le sens de notre réponse. Les deux adversaires ne luttaient pas sur le même plan. Pour ceux d'en face, il s'agissait de conserver des biens matériels. Pour nous, il s'agissait de purification. Nous n'agissions pas, les choses agissaient en nous. Ce que nous espérions s'exprimait en un langage muet... Nous cherchions autour de nous l'homme capable de prononcer le mot libérateur. Mais lorsque nous jetions les yeux sur nos milieux dirigeants, nous ne pouvions que sourire et détourner le regard. Y avait-il, en dehors du silencieux von Seeckt, un seul homme susceptible de marquer dans l'histoire, un seul homme qui fût plus que la vedette d'un moment ?* »

Peut-être un individu puissant émergera-t-il un jour du chaos des factions rivales. Mais les conjurés ne peuvent se contenter de cette vague espérance. Pour que cet homme puisse surgir, il faut lui frayer la voie. Pour faire une brèche dans les partis de gauche, il faut les frapper à la tête. Pour hâter la résurrection du Reich, — il faut décapiter la République.

**Jacques BENOIST-MÉCHIN**

**In Histoire de l'armée allemande 1918-1937 (tome 1)**

**Editions Robert Laffont / Bouquins**

**En 1945, le général de Gaulle fera commander une centaine d'exemplaires de cet ouvrage, le jugeant indispensable à la formation des élèves de l'Ecole de Guerre.**